

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER



POINT ● FEMMES

**Des professionnel-le-s sont à votre écoute dans le 14^e arrondissement.
Vous pouvez vous déplacer ou téléphoner pour prendre rendez-vous,
que vous soyez victimes ou témoins de violences.**

POINT FEMMES

Écoute, conseil et accompagnement
sur rendez-vous directement
à l'accueil ou par téléphone
au sein de la Mairie du 14^e.

📍 2 place Ferdinand Brunot

☎ 01 53 90 67 14

ASSOCIATION ELLE'S IMAGINE'NT

Écoute, soutien psychologique
et accompagnement aux démarches juridiques,
administratives et sociales sur rendez-vous.

✉ accueil@ellesimagent.fr

📍 8 rue Poirier de Narçay, 75014 Paris

☎ 06 61 89 47 90

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Accompagnement aux démarches juridiques,
sur rendez-vous.

✉ mjd-paris-sud@justice.fr

📍 99 rue d'Alleray, 75015 Paris

☎ 01 45 45 22 23

SERVICE SOCIAL

Accompagnement social,
sans rendez-vous pour le premier accueil.

📍 12 rue Leonidas

☎ 01 53 90 32 00

INTERVENANTE SOCIALE AU COMMISSARIAT DU 14^e ARRONDISSEMENT

☎ 07 50 65 47 13

En cas d'urgence contacter le 17

POUR EN PARLER DE FACON ANONYME (Appel gratuit)

Violences
Femmes Info :

**3919 (téléphone)
114 (sms)**

Enfance maltraitée :
119

Écoute Violences Femmes
Handicapées :
01 40 47 06 06

SOS Viol Femmes
informations :
0 800 05 95 95

Realisation : LATITUDE Nantes - 0515/22. Crédits photos : @AbbieStock. Ne pas jeter sur la voie publique.



**PARLER
DES VIOLENCES CONJUGALES**



ÊTES-VOUS CONCERNÉE ?

- Avez-vous déjà été menacée, insultée, humiliée par votre partenaire ?
- Est-ce que votre partenaire vous a déjà pris votre argent, votre carte bleue, votre passeport ou tout autre élément indispensable à votre vie quotidienne ?
- Avez-vous déjà subi des violences physiques de la part de votre partenaire : coups, bousculades ?
- Vos enfants subissent-ils directement ou indirectement des violences de la part de votre partenaire ?
- Vous sentez-vous dominée, impuissante face à votre partenaire ?

Si vous vous retrouvez dans au moins une de ces situations, vous êtes victime de violences conjugales.

Osez en parler

VOUS POUVEZ EN PARLER

Dans le 14^e un réseau de professionnel-le-s est à votre disposition pour :

- Vous apporter de l'aide dans vos démarches
- Organiser votre protection et votre défense
- Vous accompagner et vous soutenir dans votre parcours

PRENDRE SOIN DE SOI

Et si votre mal être était lié à des violences subies ?

Les violences ont un impact négatif sur la santé physique - fatigue intense, douleurs chroniques, troubles digestifs, etc – et psychologiques – perte de confiance en soi, tristesse, angoisse, etc...

Des professionnel-le-s de la santé **peuvent vous aider et vous apporter les soins dont vous avez besoin.**

CONNAÎTRE SES DROITS

Sachez que vous et vos enfants avez des droits et que la loi vous protège.

La loi interdit et réprime toutes formes de violence, qu'elles soient commises au sein du couple (concubin-e-s, pacsé-e-s ou conjoint-e-s) ou après une séparation

La loi prévoit la possibilité d'éloigner du domicile l'auteur des violences et ce à différents stades de la procédure.

SE PROTÉGER

La meilleure façon d'échapper à la violence conjugale est de déposer plainte auprès de la police.

Même si vous ne souhaitez pas le faire immédiatement, vous pouvez vous rendre au commissariat du 14^e arrondissement. Les officiers spécialisés de la brigade locale de protection de la famille vous expliqueront les démarches à suivre pour assurer au mieux votre protection.

1 FEMME SUR 10 EST VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES EN FRANCE

Renseignements :

- **Numéro National : 3919**
Pour personnes malentendantes : 114 par sms
- **Dans votre mairie d'arrondissement**
2, Place Ferdinand Brunot - 75014
01 53 90 67 14